



ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION REGIONAL ET MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE DE LA GESTION DU TRAIT DE COTE ET DE LA RECOMPOSITION SPATIALE

RESUME DU RAPPORT FINAL

Ce document constitue un résumé du rapport final de l'étude réalisée dans le cadre du Plan Littoral 21 sur la gouvernance de la recomposition spatiale en Occitanie. Outre les modalités de gouvernance, il s'agissait de définir les orientations du plan régional, les échelles des stratégies locales ainsi que les besoins d'information relatifs à cette politique. Les orientations produites ont été largement discutées dans de nombreux ateliers de co-construction étalés sur plus de un an et demi, qui ont réuni de très nombreux gestionnaires et parties prenantes (Tableau 1). Plus d'information sur l'ensemble du travail produit est accessible dans le rapport final mais aussi dans le rapport intermédiaire et les 5 notes complémentaires issues des différentes étapes.

Tableau 1: Principaux jalons du déroulement de l'étude.

Etapas et objectifs	Effectifs	Période
Entretiens préalables et diagnostic initial	29	Oc. Nov. 2020
Enquête définition de la recomposition spatiale et besoins d'information	88	Janvier 2021
Séminaire régional : premiers résultats et ateliers de discussion	132	3 Mars 2021
Ateliers par sous zones : échelles et types d'actions pour les stratégies locales	145	Mai -Juin 2021
Atelier et enquête : hiérarchiation des missions des observatoires et des indicateurs	57	Juillet 2021
Ateliers de discussion des scénarios de gouvernance de la recomposition spatiale	55	Janvier 2022

Définition de la recomposition spatiale

L'étude a permis de co-constituer la définition suivante de la recomposition spatiale : La recomposition spatiale vise à **réduire la vulnérabilité** des territoires littoraux en renforçant leur résilience écologique, économique et sociale. Elle s'inscrit dans une logique d'aménagement qui **dépasse la relocalisation** de certains enjeux et nécessite d'**anticiper** l'ensemble des évolutions climatiques et sociétales. Elle implique une **approche intégrée, progressive et adaptative** s'appuyant sur une **gouvernance collaborative** entre territoires (solidarités territoriales) et avec l'ensemble des acteurs.

Périmètre des stratégies locales de recomposition spatiale

Six zones de référence ont été proposées pour les stratégies locales de recomposition spatiale (Figure 1). Le croisement de ces zones avec les cartes de la SRGITC permet de caractériser l'importance des types d'espaces au sein de chaque zone (Tableau 2). Des pistes quant à l'organisation du **portage des stratégies locales** ont été discutées, à partir de l'identification des structures existantes et des dynamiques en cours. L'organisation sera aussi fonction des modalités de gouvernance régionale qui seront choisies ainsi que de l'appui et l'implication des départements et d'autres structures telles que le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion ou le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise. De nombreux

partenaires possibles ont été évoqués ainsi que le besoin de coordination avec la stratégie régionale d'innovation.

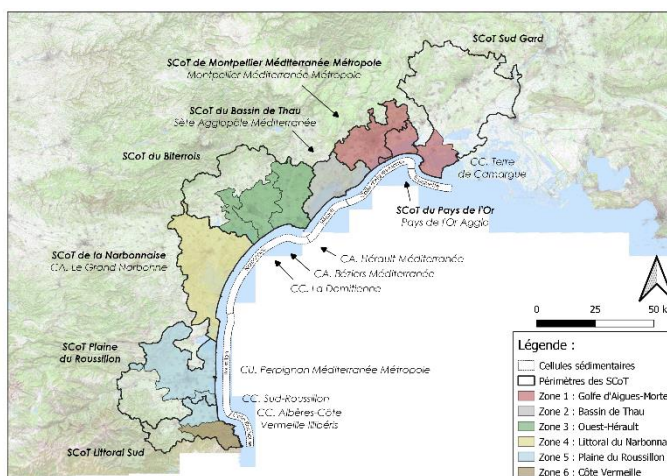


Figure 1 : Zonage proposé pour les stratégies locales

Tableau 2: importance des types d'espace selon les zones

Zone	Espace naturel	Espace diffus		Espace Urbain	
		Priorité 1	Priorité 2	Priorité 1	Priorité 2
1	28%	6%	25%	21%	19%
2	0%	7%	51%	35%	7%
3	23%	22%	11%	25%	19%
4	56%	0%	8%	7%	30%
5	17%	5%	27%	18%	34%
6	78%	Côtes d'accumulation sableuses		Côtes urbanisées	

Orientations pour la stratégie d'actions du PL21 à l'échelle régionale

La planification des actions et mesures doit être pensée de façon anticipée à travers une vision stratégique et une feuille de route distinguant en fonction du temps, plusieurs types de mesures (préalables, provisoires ou structurelles) (Figure 2).

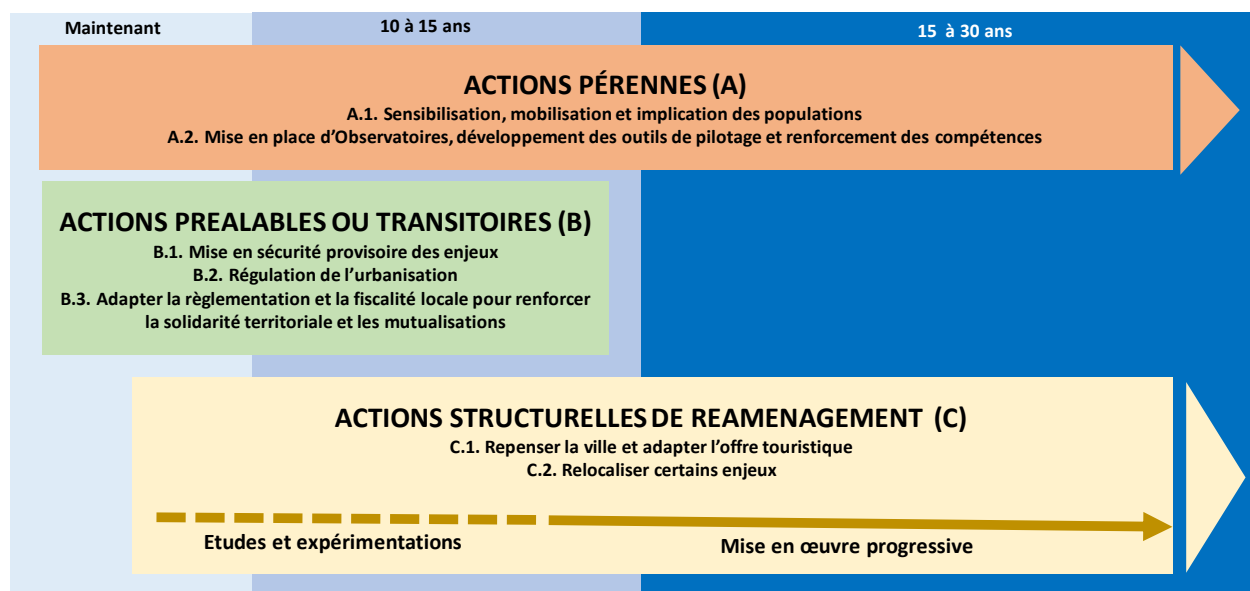


Figure 2 : Rappel des catégories d'actions

Les ateliers par sous-zones ont été l'occasion d'identifier des **actions jugées prioritaires** de discuter de leurs échelles spatiales et temporelles et d'opportunité et de contraintes dans la mise en œuvre. Plusieurs axes d'intervention à l'échelle régionale ont de ce fait été définis et pourraient constituer les bases de la future stratégie d'actions régionale du PL21 (Tableau 3).

Tableau 3: Identification des orientations d'actions pour la stratégie régionale

Objectifs et/ou types d'actions	Axes de programmation CPER/FEDER
Gestion de l'information et l'animation d'une communauté de pratique	
<p>Constitution d'un dispositif d'observation et d'animation à l'échelle régionale en lien avec le réseau d'experts et en partant des besoins et non pas de l'offre d'information. L'enquête en ligne spécifique aux géomaticiens a permis d'identifier 40 variables prioritaires relevant de plusieurs composantes¹. On note (i) un besoin d'animation fort pour organiser une communauté de pratique et d'appui aux observatoires intervenants à l'échelle des stratégies locales. (ii) un besoin d'élargissement du champ des données aux sciences sociales pour appréhender les capacités d'adaptation avec une actualisation annuelle ou tous les 5 ans selon les données, (iii) un besoin de renforcement de la coordination et de la standardisation des méthodologies (ex. suivi sédimentaire et de modélisation du trait de côte).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Postes de gestionnaire de l'information à l'échelle régionale (et locale dans le cadre du financement des stratégies locales) ; • Financement d'enquêtes régulières (fréquentation des plages, perceptions des habitants...); • Poste pour l'animation de la communauté de pratique à l'échelle régionale.
Sensibilisation (à coordonner avec le LAB)	
<p>L'échelle régionale est complémentaire à celle des actions locales. Elle doit permettre de coordonner les messages et de mutualiser des moyens : définir des dispositifs pérennes de sensibilisation, bénéficier d'économies d'échelle, explorer et expérimenter des modalités innovantes de communication/sensibilisation. Quelques dispositifs ont été évoqués : nettoyage raisonné des plages et charte de gestion à l'échelle régionale, groupe d'élus et partie prenantes ambassadeurs de la recomposition spatiale, bibliothèque de retours d'expériences et d'études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Budget récurrent pour les actions régionales et financement d'appels d'offres pour des applications locales ; • Budget d'appui aux actions locales.
Réalisation d'études à l'échelle régionale (à coordonner avec la stratégie régionale d'innovation)	
<p>L'échelle régionale permet des mutualisations et des standardisations jugées déterminantes pour certains thèmes d'études à mener en lien avec l'observatoire/plateforme de gestion de l'information et/ou en appui aux opérations de sensibilisation. Plusieurs thèmes prioritaires d'études de faisabilité² ou méthodologiques (modélisation perspective du trait de côte, marché immobilier et salinisation des aquifères) ont été évoqués.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Budget récurrent pour les études ; • Financement de stages de Master.
Réalisation à l'échelle régionale d'actions préalables et à mutualiser	
<p>Identification de thèmes prioritaires de mutualisation et harmonisation (i) de travaux tels que le rechargement et la gestion des sédiments et espaces dunaires ou l'entretien et la réparation d'ouvrages de génie écologique. (ii) de suivis à l'échelle régionale ou inter stratégies locales. Besoin de généralisation des groupements de commandes ou autres formes de mutualisation à expérimenter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un guichet unique et financement des actions.
Action de formation et d'appui	
<p>Besoin de renforcement des compétences et de formation/information pour différents types d'acteurs : géomaticiens, gestionnaires de l'aménagement du territoire à différentes échelles, élus et acteurs de la sensibilisation environnementale à l'échelle régionale. En appui à la communauté de pratique et en lien avec le réseau d'experts ces formations devront porter sur les processus techniques, les dimensions sociales, les retours d'expérience, la gestion administrative et financière de ce type de dossier, mais aussi la pratique de l'évaluation et de la concertation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des collaborations avec le CNFPT et les services de formation continue des Universités ; • Budgets récurrents pour des sessions de formation.

¹ Configuration spatiale, Profil de la population, Marge de manœuvre territoriale, Gouvernance territoriale, Capacité de pilotage et d'anticipation, Suivi dynamique de l'exposition et des dommages.

² Impact comparatif des types de nettoyage, Faisabilité d'un label régional « Ville résiliente », Potentialités et efficacité des solutions fondées sur la nature, Dé-imperméabilisation et de désartificialisation, Généralisation d'habitats flottants, Conception de nouvelles formes urbaines, Généralisation d'une trame bleue marine, Formes de mitigation pour l'adaptation des logements des zones moins exposées.

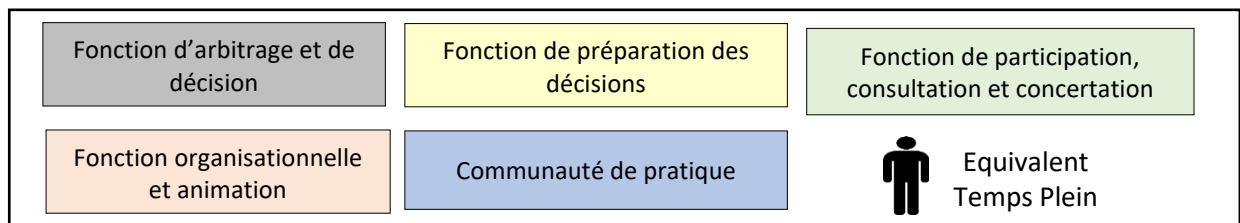
Orientations pour la structuration de la gouvernance de la recomposition spatiale

Trois scénarios de gouvernance, **volontairement contrastés**, ont été proposés (ci-après) et discutés lors de deux ateliers fin janvier 2022, l'un organisé à Montpellier, l'autre à Gruissan. L'objectif de ces ateliers n'était pas de choisir un scénario mais de **discuter à partir de ces archétypes des futurs possibles pour la gouvernance de la recomposition spatiale**.

Outre des commentaires/amendements sur les scénarios proposés, les participants ont aussi proposé des formes hybrides ou des orientations pour des scénarios alternatifs. Les principaux axes d'hybridation ont été portés par le besoin de renforcer (i) la coordination/mutualisation en respectant l'autonomie et les spécificités locales et (ii) la participation des citoyens. Ainsi, c'est une articulation entre la gouvernance coordonnée et gouvernance décentralisée qui est proposée avec une possible succession de ces scénarios pour, selon les cas, institutionnaliser d'abord les stratégies locales ou créer d'abord une vision et une animation commune. Concernant le renforcement de la participation, des participants ont proposé la mise en place d'une structure du type de l'Agora dans un premier temps pour coconstruire le dispositif définitif. Quelques types de structuration différente ont été évoqués par exemple un seul syndicat de gestion régional sur le littoral, plusieurs observatoires au niveau infrarégional (notamment pour les stratégies locales héraultaises) ou la formalisation d'un Groupement d'Intérêt Public.

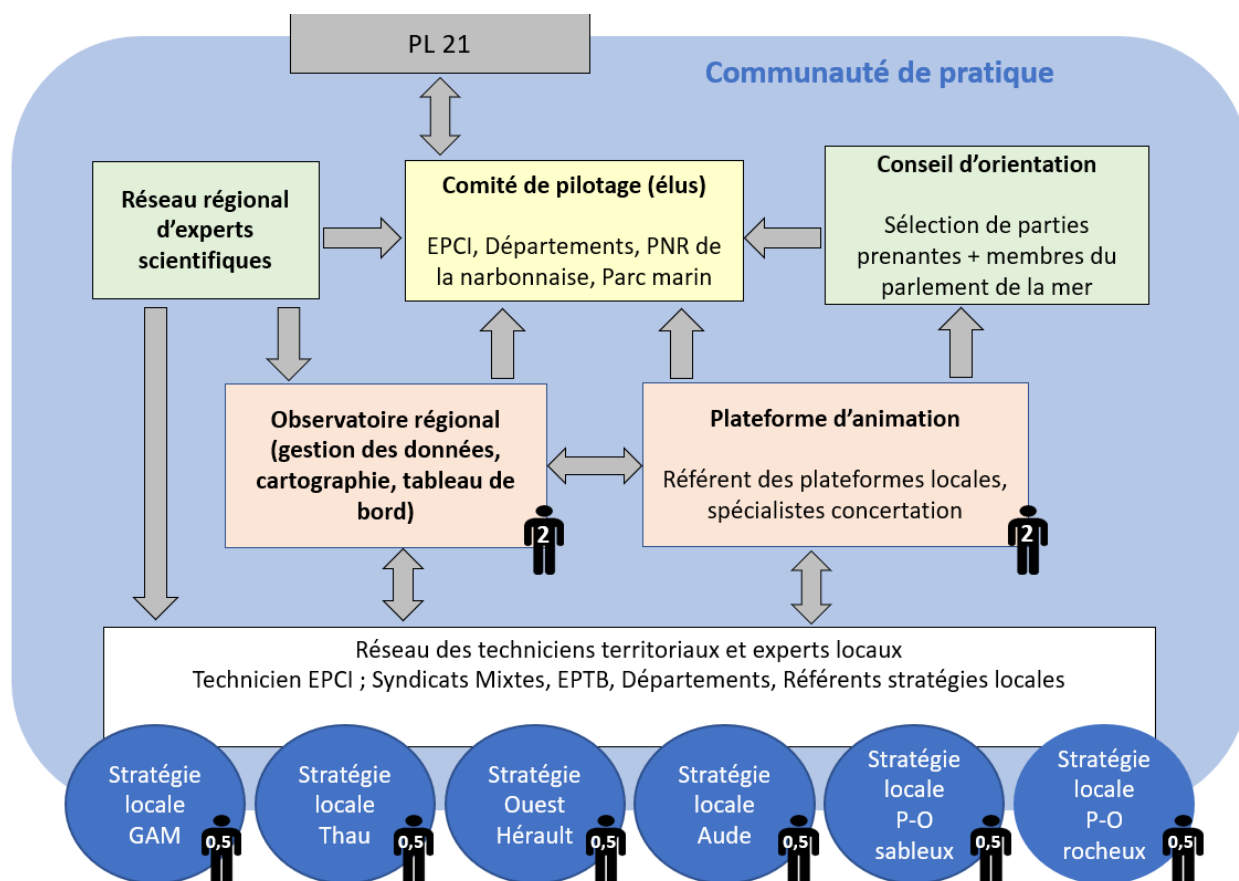
Nous présentons ci-après pour chacun des scénarios, les principes qui le fondent ainsi qu'une synthèse des principaux commentaires recueillis lors des ateliers et issus des 51 livrets remplis par les participants. Les schémas produits pour caractériser les formes d'organisation et faciliter les échanges permettent d'illustrer les scénarios. Il s'agit de faire ressortir quelques points de consensus et/ou de dissensus ainsi que des pistes de travail à discuter lors de l'atelier prévu au printemps avec les élus.

Légende



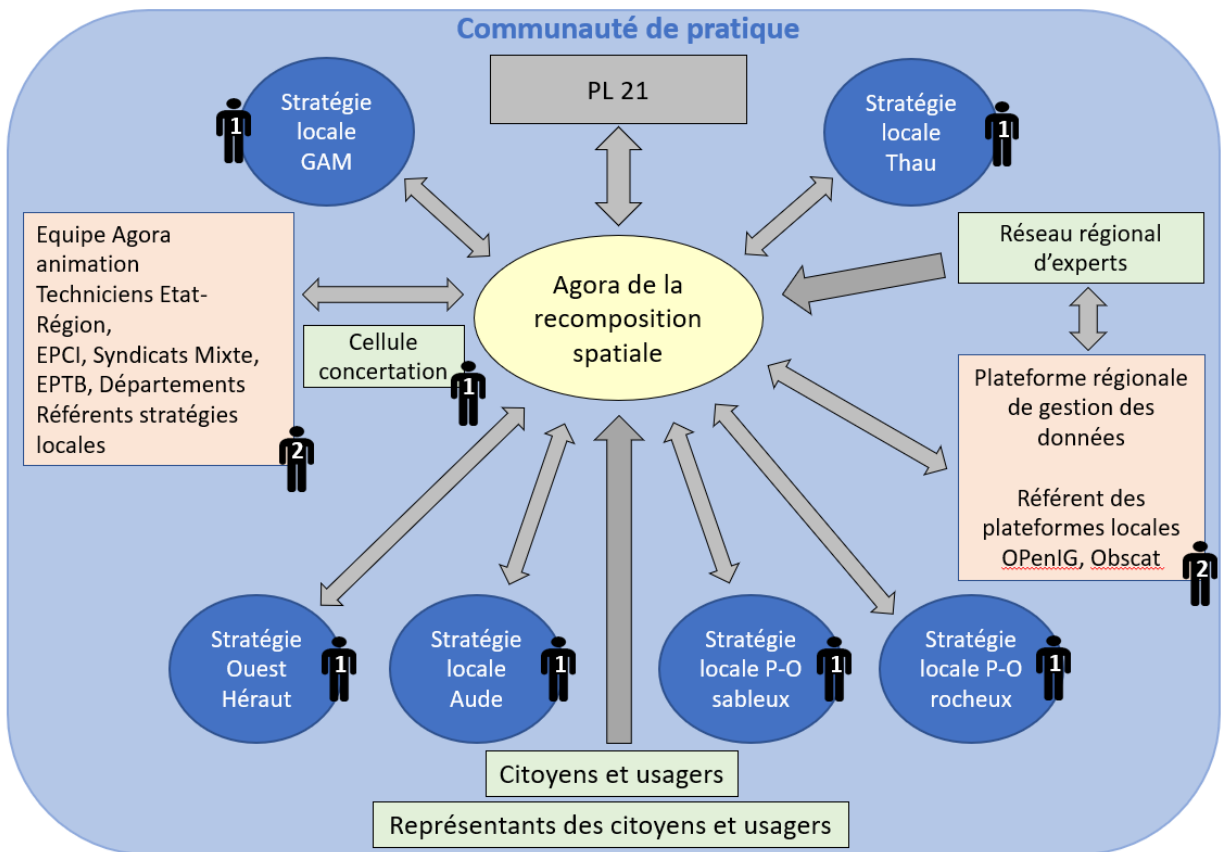
1. Gouvernance coordonnée à l'échelle régionale

Logique du scénario	Synthèse des principaux commentaires
<p>Ce scénario est inspiré du GIP Nouvelle-Aquitaine mais sans la formalisation d'un GIP. Il implique une structuration et une coordination forte à l'échelle régionale</p>	<p>Ce scénario privilégie la coordination et l'harmonisation en offrant une vision globale et une articulation des financements Etat-Région facilitée. Cependant il risque d'être difficile à opérationnaliser à l'échelle locale et d'être trop « technocratique ». Ainsi le cadre régional doit être suffisamment souple pour prendre en compte l'hétérogénéité du local et ne pas « s'imposer ».</p> <p>Il ne prévoit pas suffisamment d'animation transversale directe entre les stratégies locales. L'accent est mis sur le besoin d'animation régionale pour l'échange des pratiques, des méthodes et des données et par là sur l'importance d'une structure régionale (plateforme chargée de l'animation et de la gestion de données) mais en veillant à la circulation de l'information et à la connexion au local. Le réseau d'experts scientifiques est jugé important mais il doit être associé à un réseau d'experts techniques et éventuellement intégré au conseil d'orientation.</p>



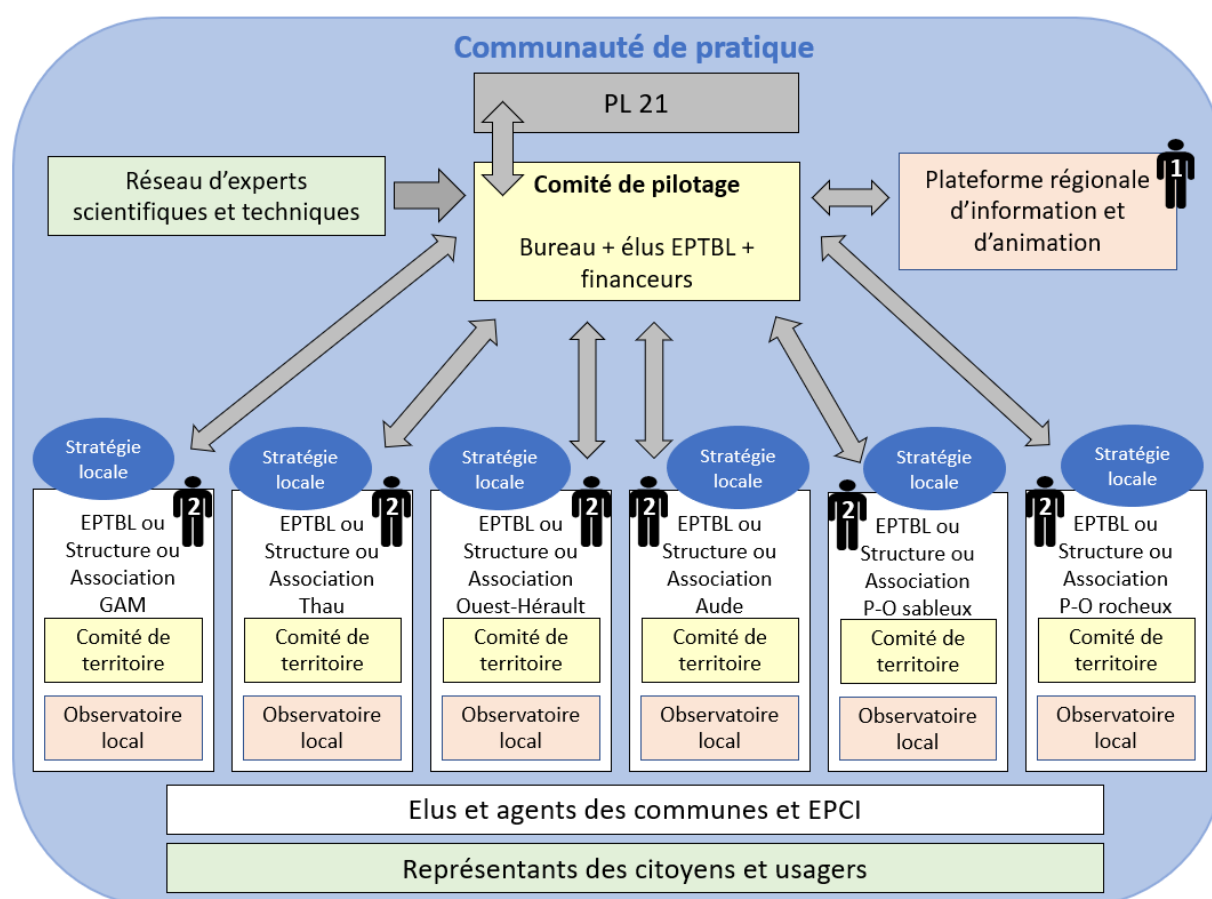
2. Agora de la recomposition spatiale

Logique du scénario	Synthèse des principaux commentaires
<p>Ce scénario privilégie la mobilisation de la population à travers une gouvernance centrée sur l'expression citoyenne, les dispositifs de participation et la création d'un espace public d'échange dénommé Agora de la recomposition spatiale</p>	<p>Ce scénario est jugé intéressant car il laisse une large place à la participation. Il est jugé novateur mais « complexe » à mettre en œuvre voire « utopique » pour certains tandis que le risque de blocage du fait des conflits d'intérêts et de l'action des lobbies est aussi souligné.</p> <p>Les discussions ont montré le besoin d'associer plus la population et de sensibiliser en partageant plus largement l'information. Elles ont surtout porté sur les formats (animation, types de participants en veillant à ne pas créer des citoyens experts, mobilisation du numérique) et les degrés et modalités d'implication interrogeant ainsi l'articulation entre démocratie représentative et participative.</p> <p>Dans tous les cas les discussions ont souligné le besoin de participation à toutes les échelles, tant régionale que locale à différents niveaux. Ainsi il a été proposé de créer pour les stratégies locales des « agoras locales » ou de mettre en œuvre des formats s'inspirant des Commissions Locales de l'Eau ou des « comités multi-acteurs » avec une animation de ces instances à l'échelle régionale.</p>



3. Gouvernance décentralisée autour de bassins littoraux

Logique du scénario	Synthèse des principaux commentaires
<p>Ce scénario priorise le renforcement de structures décentralisées porteuses des stratégies locales avec une structuration institutionnelle pouvant être différenciée selon les zones depuis des associations des structures existantes jusqu'à des Etablissements publics territoriaux de bassin littoral à l'image des EPTB.</p>	<p>L'intérêt de ce scénario est de donner une large place aux stratégies locales et par là aux spécificités territoriales et aux élus locaux. L'accent est mis sur son réalisme et son opérationnalité à condition de ne pas avoir de format imposé quant aux formes de mutualisation et de coordination pour les structures locales et de s'appuyer sur l'existant.</p> <p>Ce scénario demande cependant un engagement plus fort au niveau régional (plateforme d'information et d'animation, comité de pilotage consultatif élargi) et l'existence d'une vision globale et d'une cohérence des actions à l'échelle régionale notamment pour traiter efficacement les questions de solidarités territoriales et de mutualisations.</p>



Enfin les discussions ont permis (i) d'une part de confirmer la **pertinence des six zones identifiées** pour les stratégies locales et (ii) d'autre part d'identifier des points forts communs à l'ensemble des scénarios, qui constituent un socle de principes jugés importants par les participants pour structurer la future gouvernance de la recomposition spatiale en Occitanie :

- Besoin d'une **stratégie globale à l'échelle régionale** fondée sur les dynamiques locales et s'appuyant sur une plateforme d'animation, d'appui méthodologique et d'information ;
- Besoin d'**harmonisation** pour s'adapter aux spécificités locales **mais sans homogénéisation** ;

- Besoin de **s'appuyer sur l'existant** plutôt que de créer des structures supplémentaires ;
- Besoin de **renforcer les moyens** en personnel tant à l'échelle régionale que locale ;
- Besoin **d'associer fortement la population et de sensibiliser plus largement** ;
- Besoin de **ne pas attendre la structuration de la gouvernance pour lancer des actions**.

Orientations pour la définition d'une charte pour le cahier des charges et les stratégies de recomposition spatiale

Compte tenu de la nécessité de changer de représentation et de logique d'action, il est important de pouvoir s'appuyer sur une charte pour expliciter les « valeurs » qui doivent orienter les actions et les choix stratégiques et ainsi faciliter la cohérence, l'harmonisation et la coordination des actions. A partir des enquêtes réalisées et des réflexions menées dans les ateliers, il est possible de proposer à titre provisoire principes suivants :

1. Développer une culture du risque et de l'adaptation ;
2. Adopter une approche intégrée pour repenser le territoire ;
3. Mettre en œuvre une approche progressive à moyen terme et long terme ;
4. Adopter une approche adaptative s'appuyant sur des expérimentations et des opérations pilotes ;
5. Opter pour une approche élargie intégrant les solidarités spatiales et favorisant les mutualisations ;
6. Renforcer les suivis et le pilotage à moyen terme sur la base d'observatoires et d'indicateurs diversifiés ;
7. Développer une stratégie foncière et règlementer l'urbanisation en fonction de différents horizons temporels.

Outre le rapport intermédiaire et le rapport final, plusieurs notes ont été diffusées qui permettent de comprendre le processus de co-construction des orientations qui sont proposées et d'accéder à l'ensemble des résultats et réflexions menées.

Note 1 : Résultats de l'enquête en ligne, février 2021

Note 2 : Compte-rendu de l'atelier 3 mars 2021

Note 3 : Résultats des ateliers décentralisés, juin 2021

Note 4 : Résultats de l'atelier observatoire, août 2021

Ces documents sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://www.sablevagueenvironnement.com/about-4>